RAPPORT D'ACTIVITE









Table des matières

Ra	ppo	rt n	noral	5
1.	Le	pro	jet de VRAC Toulouse Métropole	6
	.1.	•	sentation	
1	.2.	Missions		
1	.3.	Vale	eurs	8
2.	L'o	rga	nisation	9
2	.1.	Les	groupements d'achats VRAC en 2020	9
2	.2.	Org	anisation opérationnelle des groupements d'achats	10
	2.2.2	1.	Adhésion à l'association	10
	2.2.2	2.	Les produits proposés par VRAC	10
	2.2.3	3.	La plateforme Cagette.net	13
	2.2.4	4.	Préparation et livraison des produits	14
	2.2.	5.	Distribution	14
3.	Les	s ac	teur.rice.s du système VRAC	. 15
3	.1.		ôle des adhérent.e.s et des bénévoles	
3	.2.	Le r	ôle des structures associatives dans les quartiers	16
3	.3.	Les	partenaires financiers	17
	3.3.	1.	Les acteurs institutionnels	17
	3.3.2.		Le rôle des bailleurs	18
	3.3.3	3.	Les partenaires privés	18
3	.4.	Les	partenaires associatifs	19
4.	Les	s m	oyens de VRAC	.20
4	.1.	Les	financements mobilisés par VRAC	20
4	.2.	Res	sources humaines (organigramme)	22
4	.3.	Loc	aux et équipements	23
4	.4.	Con	nmunication et visibilité	23
	4.4.	1.	Les outils	23
	4.4.2	2.	Revue de presse 2020	25
5.	Le	bila	an de l'année 2020	.27

5.1.	Chif	fre d'affaires et évolutions	27
5.2.	Le n	ombre d'adhérent.e.s	28
5.3.	Les	commandes et les ventes de produits	30
5.3	3.1.	Les commandes	30
5.3	3.2.	La vente de produits	31
5.4.	L'an	imation des groupements d'achats	33
6. L	es dé	fis relevés par VRAC en 2020	38
6.1.	Le r	éseau des associations VRAC	38
6.:	1.1.	Affiliation au réseau des associations VRAC	38
6.:	1.2.	Le séminaire à Strasbourg	41
6.3	1.3.	L'accompagnement de Scale Changer	42
6.2.	Le la	ancement des groupements d'achat à Bagatelle et à la Reynerie	42
6.3.	S'ad	apter à la situation sanitaire	43
6.3	3.1.	Le réseau de solidarité pendant la crise	43
6.3	3.2.	L'adaptation des distributions	45
6.3	3.3.	Les bons DGCS	46
7. L	es pe	rspectives	47
7.1.	Nou	veaux groupements dans le Métropole	47
7.2.	Insc	ription dans les enjeux du territoire	47
7.3.	Du r	enouvellement pour VRAC	48

Rapport moral

Ce rapport rend compte de la vie de notre association pour l'année 2020, qui a vu la poursuite de la mise en œuvre de notre projet associatif, malgré un contexte inattendu et source de nombreux défis.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Dès le mois de mars, il nous a fallu repenser notre organisation alors que les besoins en produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien de qualité à des prix corrects ont fortement augmenté.

Si les distributions ont été temporairement arrêtées (le temps du confinement), VRAC et ses partenaires se sont investis pour distribuer des paniers solidaires aux ménages les plus en difficultés. Le déconfinement a permis de relancer le cycle des distributions et le développement de l'association.

L'arrivée de Natalia, au mois de septembre, a permis de finaliser le développement de nouveaux groupements sur Bagatelle et Reynerie.

Avec désormais cinq groupements d'achats, VRAC Toulouse Métropole a atteint ses objectifs initiaux. Bravo et merci à Cathy, Cassandre et Natalia pour le travail accompli, ainsi qu'à l'ensemble de nos bénévoles et partenaires!

Comme 2019, 2020 a donc été une année très chargée, dans un registre différent. Cela n'a toutefois pas empêché la mise en œuvre du projet associatif. Malgré tout, il convient d'être vigilant sur le développement de notre association, notamment sur la spécificité de son modèle. VRAC n'a pas vocation à être financièrement autonome et ne peut pas se passer de ses adhérents pour mener à bien son action.

Les objectifs pour 2021 sont de poursuivre le développement de l'association, avec l'ouverture de nouveaux groupements, l'aménagement du local de stockage sur le site d'Edenn, l'organisation du séminaire VRAC national, la recherche de nouveaux locaux de bureaux (pour un déménagement en 2021 ou 2022), l'organisation d'animations avec nos partenaires, etc. Ceci ne peut se faire sans de nouvelles ressources. Un nouveau salarié est donc attendu pour le second trimestre 2021 afin d'atteindre à ces objectifs tout en maintenant l'activité actuelle.

L'année 2021 verra également le renouvellement du Conseil d'Administration et du bureau. Au-delà des personnes, un des objectifs majeurs est la transmission du projet et la poursuite d'un développement harmonieux de l'association, en lien avec le tissu associatif et les partenaires présents sur les territoires, ceci dans le respect de nos valeurs et des axes de notre projet associatif : l'accès au plus grand nombre de produits de qualité, la mixité sociale, le respect de l'environnement et l'influence positive de l'alimentation sur la santé. Ceci dans un contexte toujours instable, impliquant de sans cesse s'ajuster et s'adapter.

Merci encore à Cathy, Cassandre et Natalia pour leur agilité et leur capacité à évoluer dans cet environnement complexe!

1. Le projet de VRAC Toulouse Métropole

1.1. Présentation

L'acronyme « VRAC » signifie « vers un réseau d'achats en commun » et fait référence au projet de l'association : favoriser le développement de groupements d'achats de produits de qualité (c'est-à-dire sains, écologiques, issus de l'agriculture locale et biologique) dans les quartiers prioritaires de la politique de la métropole toulousaine (QPV).

Son projet est orienté vers **l'accès du plus grand nombre à des produits de consommation courante de qualité**, et ceci **à prix juste**. Si les prix des produits choisis par VRAC peuvent être considérés comme raisonnables, c'est grâce à :

- L'achat en grande quantité permettant de baisser le prix unitaire ;
- La réduction des coûts intermédiaires en privilégiant les circuits courts ;
- La réduction des coûts superflus grâce à la limitation des emballages ;
- La vente à prix coûtant (sans marge pour l'association) pour les habitant.e.s.

VRAC permet ainsi aux habitant.e.s des quartiers prioritaires de s'inscrire dans un mode de consommation digne et durable, reposant sur le collectif, la capacité à agir et les dynamiques locales.

1.2. Missions

VRAC s'inscrit dans la **lutte contre les inégalités de consommation** vis-à-vis de l'alimentation, et ses missions reposent sur **4 piliers** faisant aussi référence aux objectifs de **développement durable** :

ECONOMIQUE

- S'inscrire dans la lutte contre la précarité alimentaire
- Permettre l'achat de produits issus de l'agriculture biologique et locale à prix accessibles

SOCIAL

- Favoriser le développement de la cohésion sociale et de la coopération au sein des quartiers prioritaires
 - Accompagner les habitant.es dans leur contribution aux groupements d'achats

PROMOTION DE LA SANTÉ

- Participer à la lutte contre le diabète et l'obésité
- Influer positivement sur les déterminants de santé liés à des facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux

ENVIRONNEMENTAL

- Réduire la production de déchets en limitant les emballages
- Privilégier les circuits courts et les produits écologiques au détriment des productions polluantes

1.3. Valeurs

Les **valeurs de l'association**, partagées par les salarié.e.s, les adhérent.e.s et les partenaires, sont elles aussi au cœur des missions menées sur le territoire de l'agglomération toulousaine :

QUALITE & DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

VRAC propose une alternative à un système alimentaire inégalitaire où « qualité » rime trop souvent avec « gros budget » et où pour certain.e.s, le choix n'existe pas. En rendant accessibles à ses adhérents – sur le plan géographique, économique et culturel – des produits de qualité, biologiques et/ou locaux, l'association œuvre pour une démocratie alimentaire où les mangeur.se.s ont le droit de choisir, et reprennent le pouvoir sur leur alimentation!

COOPERATION & EMANCIPATION

Le projet VRAC fonctionne grâce à l'implication des adhérent.e.s dans le fonctionnement de leur groupement d'achats. Il s'inscrit dans une démarche émancipatrice et se reconnait dans les valeurs d'éducation populaire en proposant à chacun.e de se réapproprier ses choix de consommation.

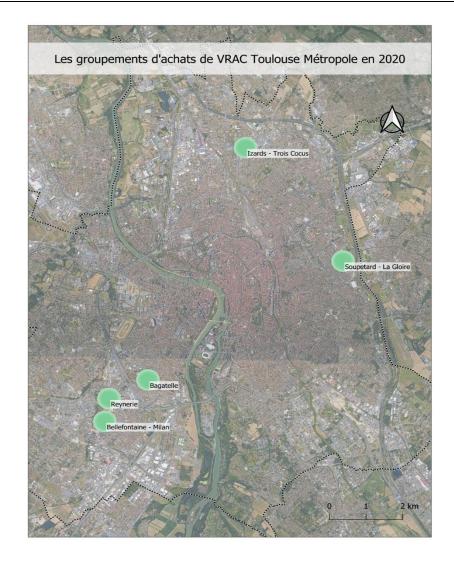
SOLIDARITE & JUSTICE SOCIALE

En rendant financièrement accessibles des produits sains et de qualité tout en rémunérant à juste prix les producteur.rice.s, VRAC œuvre pour compenser les inégalités socio-économiques et renforcer les solidarités collectives.

2. L'organisation

2.1. Les groupements d'achats VRAC en 2020

5 GROUPEMENTS					
Ils sont gérés directement par l'équipe VRAC et des adhérent.e.s bénévoles.					
3 Cocus	Bagatelle				
En partenariat avec le	En partenariat avec le centre social de Bagatelle				
Centre social CAF Izards 3 Cocus	et la Maison de quartier de Bagatelle.				
Bellefontaine	Soupetard				
En partenariat avec	En partenariat avec le Centre social Jolimont				
le Centre social Bellefontaine Milan	Soupetard				
Reynerie					
En partenariat avec					
le Centre social CAF Reynerie					



2.2. Organisation opérationnelle des groupements d'achats

2.2.1. Adhésion à l'association

VRAC a fait le choix de mettre en place une double adhésion en 2019 avec une adhésion de base à 3€ (habitants QPV, ménages en difficulté orientés par des partenaires, étudiants, personnes à faibles revenus – ne payant pas d'impôt) et une adhésion solidaire à 10€ ou plus.

Afin d'être davantage en adéquation avec les critères de la politique de la ville, l'association prend en compte le strict périmètre des QPV en y ajoutant celui des quartiers de veille active (QVA) du contrat métropolitain, ce qui a permis d'affiner les critères d'adhésion.

L'adhésion à l'association se fait au moment du retrait de la première commande de l'année.

Ainsi, en plus des habitants des quartiers où est implanté VRAC, des personnes issues de quartiers extérieurs ou du centre-ville se rendent dans les points de distribution, répondant ainsi à **son objectif de mixité sociale**. Cela permet une rencontre entre des publics qui auraient pu ne pas se croiser. Les distributions sont alors de vrais lieux de socialisation et de mixité sociale où des gens d'horizons divers se croisent et échangent.

Ces rencontres et échanges entre publics de tous âges, de tous horizons, aux lieux de résidences variés sont un axe fort de notre projet associatif.

2.2.2.Les produits proposés par VRAC

Toutes les 6 semaines, VRAC propose à ses adhérent.e.s près de 60 références. Les produits proposés sont biologiques et/ou locaux, majoritairement approvisionnés en circuits courts et favorisent d'une manière générale des démarches durables sur le plan social et environnemental. De plus, VRAC bâtit des partenariats durables avec les fournisseurs et producteurs de ces produits.



2.2.2.1. La constitution du catalogue

VRAC étant en recherche constante de nouvelles références, le nombre de produits proposés par l'association est passé de 47 références en décembre 2019 à 56 références fin décembre 2020. La recherche de nouveaux produits passe par :

La recherche de fournisseurs

VRAC assure une mission de veille et de « démarchage » auprès de potentiels fournisseur.trice.s en biens et produits de consommation courante.

L'objectif premier est d'établir un partenariat commercial, mais il s'agit également d'expliquer le projet associatif qui sous-tend l'activité. Parallèlement, l'association est également contactée directement par des producteur.rice.s ayant entendu parler de VRAC et proposant leurs produits.

Pour choisir ses producteur.rice.s, VRAC prend en compte le prix des produits, les besoins identifiés des foyers, ainsi que la compatibilité entre les valeurs éthiques recherchées par l'association et celles défendues par le.la producteur.rice, dont découlent les caractéristiques choisies pour ses produits.

• La demande des habitant.e.s

VRAC est également à l'écoute de ses adhérent.e.s pour chercher de nouveaux produits dont ils.elles auraient besoin. VRAC développe un système de recueil des propositions de produits à acheter auprès de ses adhérent.e.s. Lorsque l'association repère un produit qui pourrait intéresser les adhérent.e.s, elle veille à recueillir l'avis de ces derniers avant de le proposer.

2.2.2.2. La composition du catalogue

Des produits alimentaires en vrac :

- Huile d'olive bio d'Andalousie;
- Farine de blé T65 du Laurageais ;
- Palets de chocolat noir bio ;
- Sucre de canne bio ;
- Fruits secs : dattes, figues, raisins et abricots secs bio ;
- Spaghettis blancs et semi-complet bio;
- Amandes bio : nature et grillées ;
- Légumineuses : lentilles et pois chiche du Gers ;
- Thé noir et thé vert.



• Épicerie :

- Miels de Beaupuy;
- Purée de tomate bio d'une coopérative italienne ;
- Confiture à base d'invendus de marchés conventionnels, de cultures maraîchères du jardin de Monlong et de magasin bio, en partenariat avec le centre social Bellefontaine et ses adhérent-es ;
- Cafés bio ;
- Jus de pomme de Moissac;
- Sel de Guérande ;
- Compotes de pommes.



Lieu de Fabrication de la farine des Moulins de Perrine dans le Lauragais.

Produits d'hygiène et soin du corps :

- Shampoings et gels douches bio et écologiques ;
- Crèmes cosmétiques bio ;

• Produits d'entretien de la maison :

- Liquide vaisselle écologique ;
- Lessive écologique ;
- Produits de ménage écologiques : bicarbonate de soude, vinaigre d'alcool ménager, poudre lave-vaisselle, gel WC détartrant et désodorisant.

• Nouveaux produits 2020 :

- Farine de blé T110 ; riz et semoule bios.
- Jus de pomme passion et mangue pour venir en aide à notre producteur qui s'est retrouvé avec de la marchandise en stock, ne pouvant les écouler dans le contexte sanitaire actuel, à sa clientèle hôtelière.
- Nouveaux parfums de shampoing et gel douche.
- **Equipements de cuisine** (partenariat avec le Fonds Groupe SEB) : Faitouts ; mixeur plongeant et blender.
- Livre de recettes.

Produits sortis 2020 :

- Vinaigre blanc ménager : le fournisseur ne produit plus cette référence en vrac. La recherche d'un nouveau fournisseur est attendu.

2.2.2.3. La saisonnalité des produits

Les produits alimentaires proposés par VRAC suivent directement la saisonnalité. Certains produits sont particulièrement appréciés en hiver, comme les légumineuses.

Le respect et l'apprentissage des cycles de saison sont intrinsèques aux produits VRAC.

2.2.2.4. Le prix

Depuis sa création, l'association VRAC ne dégage quasiment pas de marge sur les produits qu'elle propose aux différents groupements d'achats. Un taux de 5 à 10% est ajouté au prix d'achat pour couvrir les pertes. C'est surtout l'achat en grande quantité (par palettes et grands conditionnements) et les promotions qui permettent d'avoir un prix bas à l'unité. La limitation des coûts d'emballages avec de nombreux produits proposés en vrac (43%) permet également de tirer les prix vers le bas. Les adhérent.e.s viennent donc avec leurs propres contenants et récipients.

Les produits du catalogue VRAC sont moins chers que les produits biologiques proposés par la grande distribution et les magasins biologiques spécialisés mais restent toutefois supérieurs aux prix pratiqués par les discounters, dont la qualité et la durabilité est moindre.

2.2.3. La plateforme Cagette.net

En 2019, l'association VRAC s'est associée à ALILO (développeur de logiciel libre) pour mettre en place une plateforme de commande : Cagette.net. ALILO a été identifié à la suite d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO)



réalisée par l'entreprise Simplon et les travaux sur la plateforme ont été financés en grande partie grâce à la FFE (Fondation la France S'Engage), via VRAC Lyon.

Depuis mars 2020, les adhérent.e.s de VRAC peuvent commander de chez eux à distance via un compte personnel. Cette possibilité apporte flexibilité et le passage au numérique des commandes a offert un gain de temps et de logistique à l'équipe.

Cet outil a permis également le développement de VRAC et **le changement d'échelle**. Déjà utilisé par VRAC Bordeaux, la plateforme a été progressivement mise à disposition de l'ensemble du réseau et est désormais utilisée par toutes les antennes.

Grâce au suivi et au travail en collaboration avec ALILO, de nouvelles fonctionnalités ont été développées pendant l'année 2020 pour améliorer la prise en main et corriger certaines erreurs: production de statistiques, observation des commandes en cours non validées, etc. L'utilisation de la plateforme a été d'autant plus plébiscitée qu'elle a facilité l'adaptation à la crise sanitaire avec la mise en place de créneaux de récupération des commandes.

2.2.4. Préparation et livraison des produits

Après la centralisation de toutes les commandes et lorsqu'elles ont été relayées aux producteur.rice.s concerné.e.s, l'Association VRAC assure la préparation des palettes contenant les produits commandés en quantité exacte, puis la livraison dans les points de distribution.

Les commandes étant de plus en plus nombreuses, l'équipe VRAC et des adhérent.e.s volontaires aident de manière régulière pour les préparations de palettes. Pour les livraisons, nous collaborons avec les acteurs du territoire: Régies de quartier de Bellefontaine, Bagatelle et de la Reynerie et l'association Garage Pour Tous pour les groupements de 3 Cocus et Soupetard.







Ces moments sont riches en échanges et permettent une meilleure compréhension du fonctionnement des groupements et des contraintes de l'équipe.

2.2.5. Distribution

La distribution des produits a lieu entre 10 jours et deux semaines après la prise de commande et se déroule sur une demi-journée.

Avant la distribution, l'équipe VRAC, des adhérent.e.s bénévoles et parfois les partenaires préparent le site : décharger la palette de produits, aménager les tables, les chaises, caisse et informations pour créer une sorte d'épicerie éphémère dans le lieu de distribution.

Après l'installation, les adhérent.e.s arrivent pour récupérer leur commande. Muni.e.s de leurs contenants et de leur bon de commande, ils/elles récupèrent leurs produits et participent directement au passage du vrac au détail avant de passer en caisse.

Pour s'adapter à la crise sanitaire, l'équipe VRAC et les adhérent.e.s bénévoles ont d'abord élargi les créneaux des distributions et servie les adhérents durant les distributions. Avec l'évolution des mesures sanitaires, l'équipe est ensuite revenue au fonctionnement antérieur : en privilégiant le service du vrac par les adhérent.e.s, tout en multipliant les gestes barrières (gel hydroalcoolique et gants à disposition). Des créneaux horaires ont aussi été mis en place sur la plateforme Cagette.net pour éviter l'affluence et les regroupements, et rééquilibrer les moments de récupération des commandes.

VRAC développe des groupements d'achats pour les habitant.e.s et par les habitant.e.s. La participation des adhérents est indispensable au bon fonctionnement du projet. Encore cette année, leur implication malgré le contexte, a permis de maintenir la majorité des distributions.

3. Les acteur.rice.s du système VRAC

3.1. Le rôle des adhérent.e.s et des bénévoles

En amont de la mise en place des groupements d'achats : les habitant.e.s sont rencontré.e.s dans les différents quartiers concernés pour leur **présenter le projet** et **identifier avec eux leurs besoins et leurs attentes, leurs idées** sur le mode de fonctionnement des groupements d'achats, etc. Ces rencontres sont co-organisées avec les différent.e.s partenaires (centres sociaux, bailleurs sociaux, associations locales, équipes Politique de la Ville, etc.). Les échanges ont permis de mettre en place les groupements à Bagatelle et à la Reynerie, en 2020.

Les habitant.e.s participent aussi à la prise commande et à la distribution. Leur implication dans le groupement est primordiale. VRAC développe des groupements d'achats pour les habitants et par les habitants. La participation des adhérents est indispensable au bon fonctionnement du projet. Encore cette année, leur implication malgré le contexte, a permis de maintenir la majorité des distributions.





Tout au long de l'année 2020 et dans un contexte sanitaire rendant toute activité relative au « lien social » plus difficile, VRAC a su maintenir la mobilisation d'adhérent.e.s en qualité de bénévoles. Ils.elles peuvent assurer **différentes missions** au sein de leur groupement :

- Permanence de prises de commandes en direct pour les adhérent.e.s de leur groupement ;
- Fractionnement des produits en vrac au local de stockage ;
- Préparation de la distribution :
 - Mise en place de l'épicerie éphémère : organisation de la salle, installation des produits sur les tables, etc.;
 - o Participation à la distribution : accueil et accompagnement des adhérent.e.s lors de la récupération de leurs commandes, rangement de la salle.
- Représentation de l'association lors d'événements dans leur commune ou quartier ;
- Participation à des ateliers et autres animations organisées par VRAC.

La participation d'adhérent.e.s endossant le rôle de bénévoles est indispensable au bon déroulement des commandes, distributions et animations; a fortiori au regard du nombre toujours croissant d'adhésions aux différents groupements. Cette démarche fait partie intégrante du projet VRAC dont l'un des piliers sont les notions de « Coopération et Emancipation ». Il s'agit de viser à la réappropriation par les habitant.e.s des quartiers prioritaires de la Métropole de Toulouse de leur mode de consommation. En témoignent par excellence les nouveaux groupements qui en 2020 ont mobilisé 15 adhérent.e.s en tant que bénévoles, les groupements sont « pour » et « portés par » les habitant.e.s des quartiers visés. Autour des enjeux d'accessibilité alimentaire, de santé et d'alimentation durable, il s'agit pour VRAC de mettre en place des lieux et occasions de coopération et d'autonomisation. Le bénévolat devient dès lors un vecteur de lien social et de lutte contre l'isolement.

En **2020**, ce sont **279 actions bénévoles** qui ont été mobilisées sur l'ensemble des groupements ; l'enjeu étant aussi de renforcer le noyau dur de bénévoles régulier.ère.s conformément à la démarche d'autonomisation.

VRAC cherche aussi à recueillir la satisfaction des adhérent.e.s des groupements d'achats dans une perspective de réajustement et d'amélioration continue du projet.

Les habitants peuvent siéger au Conseil d'Administration dans le collège « habitants ».

Les adhéren.te.s participent aussi à des instances proposées par l'association. Depuis février 2020, un « Club Produits » a été créé. Cette année, trois réunions se sont tenues dont 2 par visio conférence. Le Club Produits a pour but d'échanger sur les références du catalogue et proposer des actions pour intégrer la participation des adhérents dans la sélection des références et le choix des producteurs et fournisseurs.

3.2. Le rôle des structures associatives dans les quartiers

Le projet VRAC mobilise un ensemble de partenaires qui mettent à disposition du projet des moyens humains, techniques et financiers.

Les structures d'éducation populaire implantées dans les quartiers sont les partenaires privilégiées de l'association, et sont celles qui accueillent majoritairement des groupements d'achats : Centres Sociaux, Associations, Tiers Lieux, etc.

Au lancement du projet, ces dernières ont un rôle de **facilitatrices**, en permettant à l'équipe VRAC de participer à des ateliers sur les thématiques de santé, nutrition ou encore de cuisine, afin de rencontrer les habitant.e.s potentiellement intéressé.e.s par l'initiative.

Au-delà de ce rôle d'intermédiaire entre l'association et les habitant.e.s, ces structures sont parties prenantes du projet : les prises de commandes et les distributions se déroulent dans leurs locaux, leur personnel est également mobilisé dans l'animation des groupements d'achats

à travers la communication sur le projet auprès de leurs adhérent.e.s, la transmission d'informations et la participation aux temps de distribution des produits.

Elles participent également à **l'amélioration continue du projet** par la mise en place d'animations conjointes avec VRAC : dégustations, élaboration d'outils, apport de conseils pour la consolidation du projet, etc.

Les structures d'accueil des groupements et des prises de commande :



Gouvernance

Les partenaires peuvent siéger au Conseil d'Administration dans le collège « personnes morales ».

3.3. Les partenaires financiers

Deux comités de pilotage par an sont organisés afin d'échanger avec nos partenaires financiers. Tout en réalisant un retour sur notre activité, la présence de nos partenaires autour d'une même table permet de trouver des solutions, ensemble, face aux difficultés que peuvent rencontrer VRAC et de se féliciter de ce qui fonctionne bien.

3.3.1. Les acteurs institutionnels

Dès le lancement du projet VRAC, les **élu.e.s des territoires concernés par la démarche** ont été associé.e.s. Les **représentant.e.s de l'Etat** ont également été contacté.e.s et/ou rencontré.e.s (Délégué.e.s du Préfet à l'Égalité des Chances...) ainsi que de la Métropole toulousaine. En 2020, la région Occitanie et le Département de la Haute Garonne ont rejoint les soutiens financiers.

VRAC bénéficie, par ailleurs, d'un accompagnement via le Parcours Adress (dispositif d'accompagnement de porteurs de projet) avec l'association Egalitère.









3.3.2. Le rôle des bailleurs

Le projet VRAC est fortement soutenu par les bailleurs : Toulouse Métropole Habitat, les Chalets, Patrimoine, ICF et COOP'I.B.

Au-delà de la distribution de produits de qualité, la démarche de l'association s'inscrit dans une préoccupation partagée avec ses partenaires de lutter contre la précarité des ménages des quartiers populaires et de créer des espaces de socialisation.











Les bailleurs sociaux prennent donc une part active et contribuent de multiples manières au projet VRAC. Ils sont tout d'abord **financeurs** : financeurs historiques du projet VRAC, ils représentent 13,3% du budget en 2020 (17,4% des apports financiers).

Enfin, des **moyens humains** sont mobilisés par les bailleurs sociaux, au travers de leurs agents qui accompagnent l'implantation du projet dans les quartiers, et de leurs équipes de proximité qui assurent un relais d'informations auprès des locataires via la communication.

3.3.3. Les partenaires privés

VRAC est en constante recherche de diversification de ses revenus. En 2020, les fondations AG2R La Mondiale et de la MACIF nous ont permis, notamment, d'assurer l'investissement pour notre stockage.

Au-delà du soutien financier, c'est également de conseil et de réseau dont VRAC peut bénéficier.



3.4. Les partenaires associatifs

En tant qu'association pour l'accès à l'alimentation durable ainsi qu'intermédiaire entre producteur.rice.s et habitant.e.s de quartiers de la métropole, l'association VRAC est régulièrement mobilisée par d'autres associations partageant les mêmes valeurs de solidarité et la volonté d'inscription dans un mode de consommation durable.

- GRETA: présentation de VRAC au public du GRETA JANVIER 2020
- AFEV : participation de volontaires en service civique sur la préparation des commandes
- IFS : participation à plusieurs manifestations organisées par les IFS sur le site de CLAIRFONT
- ADENS : participation des jeunes d'ADENS aux distributions de 3 COCUS FEVRIER ET JUILLET 2020
- Action santé dans le cadre d'Animons Belfont avec les associations DIRE et Bel Arc en Ciel OCTOBRE 2020
- Maison des Familles Bonnefoy : dégustation pour les adhérent.e.s de la Maison des familles OCTOBRE 2020
- Régies de quartier de Bellefontaine et Desbals Services : dégustations pour les salarié.e.s des régies de quartier OCTOBRE/NOVEMBRE 2020



Dégustation avec les salarié.e.s de la Régie Desbals Services

4. Les moyens de VRAC

4.1. Les financements mobilisés par VRAC

En 2020, VRAC Toulouse a bénéficié du soutien des financeurs suivants :

Toulouse Métropole

20 000€

PREFECTURE

15 700€

Dont 5 700€ d'aide à l'emploi pour la poste d'adulte relais.

Fondation AG2R La Mondiale

14 766€

Fondation MACIF

13 000€

Dont 3 000€ dans le cadre du financement de paniers solidaires

Patrimoine

8 900€

Dont 1 900€ dans le cadre du financement de panier solidaire

Région Occitanie

8 000€

DGCS

(via le réseau VRAC)

6 000€

Toulouse Métropole Habitat

4 000€

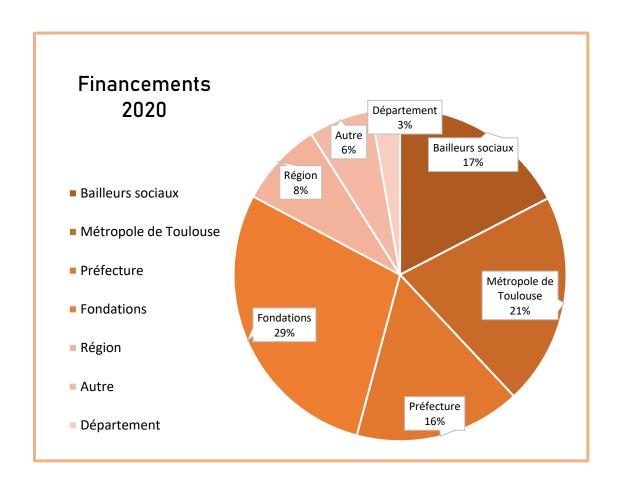
Les Chalets

4 000€

CD 31

2 700€

Dans le cadre du financement de paniers solidaires



4.2. Ressources humaines (organigramme)



Cathy Mazoyer-Bongesse

Directrice



Natalia Fuenzalida Chargée de groupements d'achat et de l'animation Depuis septembre 2020



Cassandre Lhomme Volontaire en Service civique Jusqu'en juin 2020

Natalia Fuenzalida a été embauchée en septembre 2020 pour poursuivre la mise en œuvre du projet associatif, notamment pour développement des groupements d'achat de Bagatelle et de la Reynerie.

Au vu du rythme très rapide de croissance de l'association (en nombre d'adhérents, en volume de commande), il est nécessaire de continuer à étoffer l'équipe en 2021 pour permettre la poursuite de la mise en œuvre du projet associatif.

4.3. Locaux et équipements

• Bureau de l'équipe

Les bureaux de VRAC sont hébergés par la Régie de quartier Bellefontaine au 15 allée de Bellefontaine.

• Stockage des produits

VRAC a stocké dans un premier temps ses marchandises dans les locaux de la Régie de quartier de Bellefontaine.

Un local plus adapté de 15m² a été ensuite loué à TMH rue Montariol, en septembre 2019. L'activité croissante de VRAC nécessite un local plus grand et adapté à la réception des marchandises et à la préparation de commandes.

Nous avons donc engagé des échanges avec des partenaires afin de trouver un local de stockage adapté à notre croissance :

- A partir de janvier 2020 : Local de 40m² sur le Tiers Lieux des Imaginations Fertiles à Bellefontaine.
- A partir de novembre 2020 : Aménagement d'un hangar de 120m² à partager avec la structure A Croquer sur le site d'EDENN. Ce pôle d'économie sociale et solidaire, qui met en avant un écosystème agricole à l'échelle du nord de la métropole, est un des lauréats de l'appel à projets DESSINE MOI TOULOUSE. Le local sera investi au premier trimestre 2021.

4.4. Communication et visibilité

4.4.1. Les outils



La visibilité de VRAC est assurée majoritairement par son **site internet**, mis à jour régulièrement, notamment par l'actualisation des pages « revue de presse » et « actualités ».

L'association crée également des outils de communication à destination des territoires sous la forme d'affiches, flyers, logo, etc.



Les presses locale et nationale relaient régulièrement l'action de VRAC dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

L'association possède un compte **Facebook**, comptabilisant plus de 600 personnes « suivant » la page, sur laquelle sont relayées les informations, les différentes activités et animations de l'association. VRAC est aussi présente sur **Twitter** avec plus de 40 abonné.e.s.

Le réseau et la visibilité de l'action.

En cette année si particulière, et malgré les nombreuses annulations, VRAC et son réseau ont répondu à des invitations pour parler de son action.

Juillet

Troisième séminaire du réseau national VRAC avec la fondation La France s'engage et en lien avec Scale Changer.



Publication du livre d'enfance, Restes un livre de recettes et histoires antigaspillage co-écrit par une trentaine d'écrivain.e.s. de chef.fes et de journalistes culinaires.



Novembre

Intervention dans le cadre 20ème forum de l'ESS. « Le monde d'après ? D'une société précaire aux économies solidaires » avec le FRESS.



4.4.2. Revue de presse 2020













5. Le bilan de l'année 2020

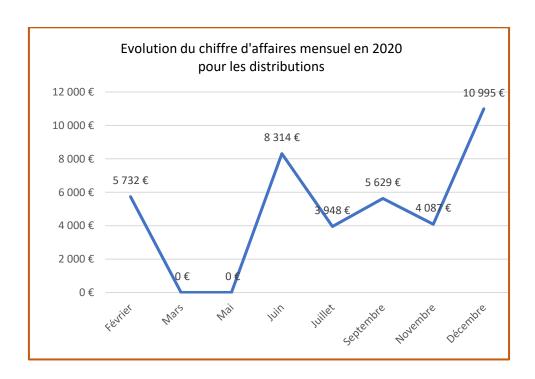
5.1. Chiffre d'affaires et évolutions

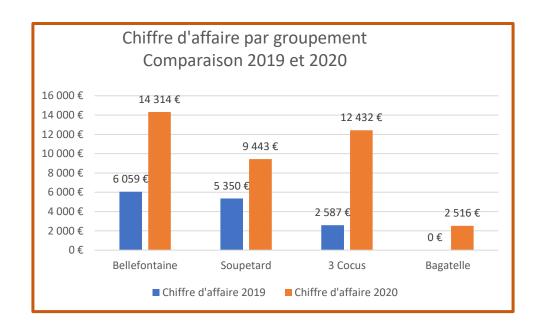
Entre 2019 et 2020, le chiffre d'affaires des distributions de l'association VRAC a connu une augmentation exponentielle : de 275% passant de 14 077€ à 38 705€. Cette tendance s'explique par l'ouverture de nouveaux points de distribution : 3 Cocus en décembre 2019 et Bagatelle en décembre 2020.

Si nous devions comparer uniquement le même nombre de distributions sur les mêmes périodes, c'est-à-dire de juin à décembre, le chiffre d'affaires est passé de 14 077€ à 32 973€, soit une augmentation de 234%.

Malgré le contexte sanitaire, VRAC a pu très vite reprendre ses distributions dès le mois de juin. Des distributions au mois de juillet ont été mises en place pour remplacées celles annulées durant le printemps. Finalement, VRAC a pu réaliser 6 cycles de distributions au lieu de 7, sur l'année.

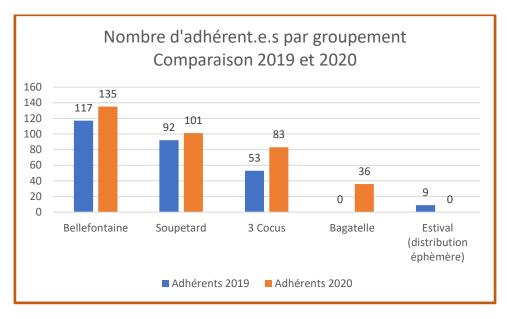
De la même façon qu'en 2019, les mois de **juin** et de **décembre** restent les mois présentant le **chiffre d'affaires le plus élevé** : avant les vacances, les commandes sont plus nombreuses et plus importantes.





5.2. Le nombre d'adhérent.e.s

En 2019, VRAC comptait 271 ménages adhérents sur l'ensemble des groupements, en incluant les adhésions liées à la distribution éphémère. En 2020, le nombre d'adhérent.e.s est passé à **355 familles.** Les adhésions pour le groupement de la Reynerie seront enregistrées en 2021.



115 nouvelles adhésions effectives en 2020 dont 31 familles qui avaient formulé le souhait d'adhérer à VRAC Toulouse en 2019.

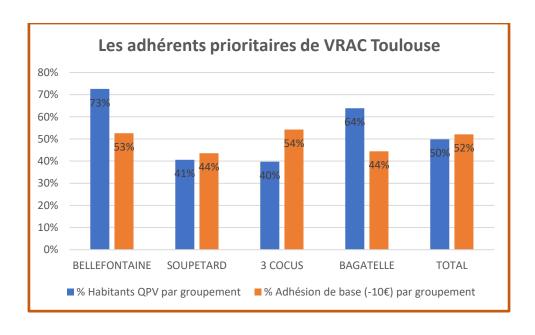
De juin à septembre 2020, VRAC a accueilli 49 nouvelles familles. Ce nombre de nouvelles adhésions correspond à une forte demande enregistrée avec la période COVID.

3 familles ont souhaité ne plus adhérer à VRAC pour cause de déménagement.

Malgré cette augmentation significative du nombre de familles adhérentes, il n'a pas été possible de répondre à toute les demandes d'adhésions. Le rythme d'activité et une forte demande ont nécessité une gestion par liste d'attente. La priorité est donnée aux adhésions de base à 3€. Cette gestion s'explique par la composition réduite de nos ressources humaines disponibles pour répondre à toutes les demandes et par le souci de donner la priorité aux habitants des quartiers prioritaires et/ou à faibles revenus.

Cette tendance à l'augmentation régulière sera à vérifier en 2021.

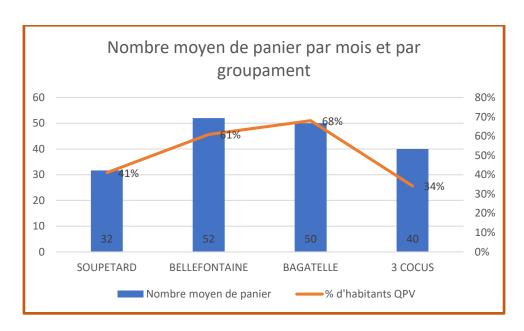
VRAC répond à son objectif de mixité social en accueillant 50% de familles habitants un quartier prioritaire, sur l'ensemble des groupements. Ces chiffres diffèrent d'un groupement à l'autre passant de 73% à Bellefontaine à 40% à 3 Cocus. Cela s'explique notamment par le découpage administratif de ces territoires. Mais en proposant également l'adhésion de base aux personnes à faibles revenus (étudiants et familles de ne payant pas d'impôt), quel que soit leur lieu de résidence, soit 52% de nos adhérents, les distributions deviennent de vrais lieux de socialisation et de mixité sociale où des gens d'horizons divers se croisent et échangent.



5.3. Les commandes et les ventes de produits

Malgré un lancement des premières distributions à l'été 2019 et une année 2020 portée par un contexte complexe, il reste néanmoins intéressant de comparer quelques chiffres 2019 et 2020.

5.3.1. Les commandes



Nous observons une réelle mixité entre habitants résidant en quartier prioritaire et hors quartier prioritaire. Les premiers représentent 53% des paniers vendus sur l'ensemble des groupements, avec une représentation portée à 61% à Bellefontaine et 68% à Bagatelle. Ces chiffres s'expliquent notamment par la taille des quartiers prioritaires plus étendue qu'à 3 Cocus et Soupetard.

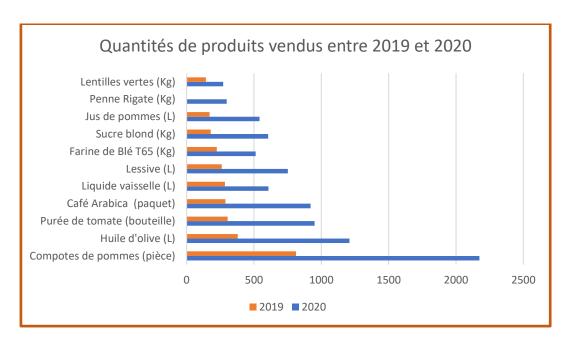
En 2019, la moyenne du nombre de panier vendu par cycle était de 49 à Bellefontaine et 40 à Soupetard, contre 52 et 32, respectivement, pour l'année 2020. Une tendance assez identique d'une année à l'autre, malgré un nombre inférieur pour Soupetard en 2020. Cela s'explique, notamment, par le basculement de certains adhérents sur le groupement de 3 Cocus.

Une augmentation du montant moyen des commandes VRAC s'observe également sur l'ensemble des groupements, passant de 31 € en 2019 à 48,8€ en 2020, et de 29€ à 51,8€ pour les habitants des quartiers prioritaires.

5.3.2. La vente de produits

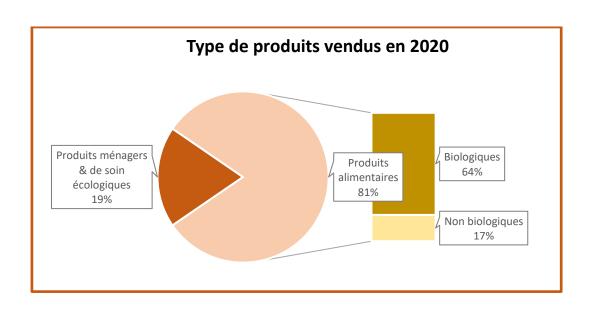
Cette année encore, les compotes et l'huile d'olive sont parmi ceux les plus commandés par les adhérent.e.s. Leurs prix, respectivement à 0,3€ et 5,2€ y sont pour beaucoup.

Une nouvelle référence fait son entrée dans le palmarès en 2020, les pennes semi-complètes, devançant les lentilles vertes.

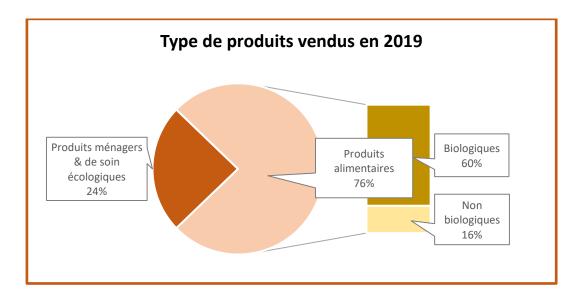


Plus globalement, la quantité et le type de produits vendus (cf. graphique « type de produits vendus en 2020 ») reste stable pour chaque catégorie du catalogue, et ce malgré l'annulation de plusieurs distributions lors du confinement de mars 2020. Cela confirme bien la tendance à l'augmentation du panier moyen soulevée précédemment.

La part de produits biologiques a également augmentée grâce à de nouvelles références comme la farine T110, le riz et la semoule.

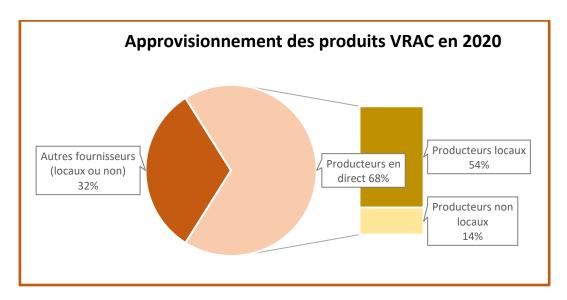


La proportion des produits alimentaires est très élevée avec 38 références proposées contre 18 pour les produits ménagers et de soin écologiques, soit 60 références au total (en y intégrant les références TEFAL et livre de cuisine) contre 49 en 2019.



Concernant la provenance des produits vendus par VRAC, un travail important est fait chaque année pour que l'approvisionnement se fasse en direct auprès de producteur.rice.s proposant des produits de qualité (agriculture biologique, sans intrants, etc.). L'approvisionnement en direct représente 68% de nos références et 54% de producteur.rice.s locaux.

L'autre partie des produits, dont l'approvisionnement local est impossible (café, thé, dattes, etc.) est commandée auprès de fournisseur.trice.s (grossistes par exemple) pour garantir un catalogue divers et varié. Parmi l'approvisionnement auprès de ces fournisseur.trice.s, 100% des produits vendus sont bio. Nous comptons également parmi eux une coopérative locale qui proposent 3 références alimentaires en vrac dans notre catalogue.



5.4. L'animation des groupements d'achats

Les animations organisées par VRAC sont destinées aux adhérent.e.s, aux bénévoles, mais aussi au grand public. Leurs objectifs sont pluriels : découverte du projet et des produits VRAC, rencontre des producteur.rice.s, participation à des événements solidaires au cœur du quartier, information et sensibilisation autour des questions d'accessibilité alimentaire, de santé et d'alimentation durable.

Bien que la crise sanitaire débutée en 2020 ait restreint toute forme de lien social, VRAC a su faire preuve d'adaptation en maintenant une partie des animations prévues en 2020, dans le respect des mesures sanitaires préconisées. En voici quelques exemples :

JANVIER - TEMPS CONVIVIAUX

En attendant les distributions de février, le mois de janvier a été consacré à des temps conviviaux qui ont pu s'organiser au Centre social de 3 Cocus, chez l'habitant à Soupetard et dans les locaux des Ifs au parc de Clairfont à Bellefontaine. Près de 40 adhérent.e.s ont pu y participer. L'occasion de se donner des nouvelles et de partager crêpes et galettes.



Bellefontaine



3 Cocus



Soupetard

20 Aout – Les Biens Faits des Mets presente VRAC à Reynerie

Sylvia Norcia des Biens Faits des Mets a présenté sa structure en proposant des dégustations concoctées avec des produits VRAC pendant l'évènement « Un Dimanche au Bord du Lac ». L'occasion de parler « bien manger » et de VRAC.



10 SEPTEMBRE - ANIMONS BELLFONT'



Nous étions présents à la sortie des écoles Dottin et Bastide pour une dégustation sur le thème « Manger sainement et diminuer le plastique », avec la régie de quartier Bellefontaine et les associations DIRE et Bell'Arc en Ciel. Grâce aux financeurs, une centaine d'enfants et 60 parents ont été touchés.

11 SEPTEMBRE - ICI ÇA BOUGE EN BIO » A 3 COCUS

Nous participons, aux côtés des acteurs du quartier 3 Cocus, à un évènement autour du bio. Au programme, rencontres, échanges débats et bien sûr dégustations de produits VRAC.





16 SEPTEMBRE - JOURNEE PORTES OUVERTS AU MILANX

Pour les Journées Portes Ouvertes du Milan organisées par le Centre Culturel Alban Minville, VRAC a rencontré une dizaine de personnes pour présenter notre action.





19 Octobre – Degustation avec la Maison des Familles

La Maison des Familles de Bonnefoy nous a invité à partager un temps avec 10 parents et 10 enfants pour échanger sur nos habitudes alimentaires autour d'un goûter VRAC. En prime : distribution de citrons bios offerts par notre fournisseur Etic Miam.





22 Octobre – Degustation avec la Regie de Quartier Bellefontaine

La Régie de quartier de Bellefontaine organise régulièrement des petits-déjeuners pour ses équipes salariés. Ce jour-là, ils ont pu bénéficier d'un petit déjeuner complété de références VRAC.



Les adhérents ont particulièrement été actifs pour aider VRAC dans son fonctionnement.

JANVIER A FEVRIER- DEMENAGEMENT ET AMENAGEMENT DU LOCAL AU PARC DE CLAIRFONT

Nous avons eu le plaisir d'être accueillis par les Ifs sur le site du parc de Clairfont à Bellefontaine, dans le cadre d'une occupation temporaire. Avec un local désormais de 40m², VRAC a pu assurer son développement. Ce sont près de 25 heures qui ont été consacrées à ce déménagement grâce à la mobilisation de 5 bénévoles, sur 4 demi-journées.

FEVRIER A NOVEMBRE - 4 CLUBS ADHERENTS

Trois rendez-vous Club Produits, dont deux en visio conférence, et un rendez-vous pour le Club caisse ont pu réunir plusieurs adhérent.es. L'occasion d'échanger sur ce que nous voulons dans notre catalogue et de mieux comprendre le fonctionnement des groupements. Ces échanges vont reprendre en 2021 avec pour objectif d'accueillir de nouvelles références.





Novembre – Des actions pour Les nouveaux Groupements a Bagatelle et Reynerie

Plusieurs réunions d'échanges ont mobilisé les centres sociaux, régies de quartier, Maison de quartier, groupes de jardiniers et nos bénévoles. Nous avons pu rencontrer de futurs adhérents à l'occasion de dégustations pour les salarié.e.s de la régie Henri Desbals et au centre social Assqot de Bagatelle et via des RDVs en visio conférences.





Tout au long de l'année – Presence au local pour les preparations de commandes, en permanences et en distributions

Près de **650 heures** consacrées à l'organisation des distributions grâce à la mobilisation des bénévoles. Le résultat en image!



Première distribution à Bagatelle



Distribution à Soupetard



Distribution de Bellefontaine sur le site des Ifs en novembre



Enchange entre Mme Lucazeau, conseillère régionale, et une adhérente à Bellefontaine

Espace de distribution AVANT et APRES, à 3 Cocus 😊



Avant l'arrivée des bénévoles et adhérent.e.s



Un espace transformé grâce à la mobilisation des adhérent.e.s

6. Les défis relevés par VRAC en 2020

6.1. Le réseau des associations VRAC

6.1.1. Affiliation au réseau des associations VRAC

VRAC Toulouse Métropole est signataire de la charte du **réseau des associations VRAC** dont les valeurs et les grands principes ont été élaborés de manière collective. L'ensemble des associations s'engage à porter et à défendre ces grandes valeurs.





Signature de la Charte des VRAC

En 2020, l'association VRAC National a été créée. Elle vise à porter le plaidoyer sur les questions alimentaires, faciliter l'essaimage et aider les VRAC locaux dans leur structuration.



Charte des Vrac

Préambule

Le Réseau des VRAC est constitué des associations VRAC locales qui mettent en œuvre des actions pour l'accès du plus grand nombre à une alimentation, des produits et services de qualité. Signataires de cette charte, elles s'engagent à :

1) Promouvoir un accès digne à une alimentation durable pour toutes et tous

- a. Défendre une conception de l'alimentation comme bien commun : promouvoir les questions d'alimentation durable et de bien-être, par l'accès à la connaissance, en respectant le choix, le goût et en valorisant le plaisir et les cultures alimentaires de chacun.e.
- Proposer des produits de qualité, issus de l'agriculture biologique ou paysanne, écologiques, issus du commerce équitable, ou des circuits courts respectueux de la terre et des humains
- c. Coordonner le développement de groupements d'achat dans les quartiers populaires, notamment coux de la Politique de la Ville en coopérant avec les habitant es et les structures locales du territoire concerné dans une démarche participative pour permettre à chacun e d'être acteur de sa consommation
- d. Participer à la promotion de la santé à travers la sensibilisation au bien-manger et au manger plaisir

2) S'inscrire dans une démarche de développement social local

- a. L'action de VRAC se situe principalement dans les quartiers populaires et cible en priorité les publics en précarité du parc social et à bas revenu
- b. Le projet VRAC est ouvert à tous et toutes, sans considération politique, religieuse et ethnique, en ciblant prioritairement les habitant es des quartiers de la politique de la ville et / ou populaires sans stigmatisation dans une visée de mixité sociale.
- La démarche de VRAC vise à répondre aux besoins économiques des habitant-es, des quartiers concernés et de ses autres bénéficiaires et à renforcer leur pouvoir d'achat
- favoriser les circuits courts par la mise en relation et la mobilisation de producteurs locaux le développement des liens ville-campagne et contribuer aux transitions.
- e. contribuer à une dynamique de développement local dans les quartiers populaires
- f. contribuer à améliorer l'image des quartiers populaires

3) Favoriser le pouvoir d'agir des habitant-es

- Faire avec les habitant-es : co-construire la vie des groupements avec elles et eux, recueillir et prendre en compte leurs remarques, envies et besoins, développer le lien social, l'échange et l'entraide
- Favoriser la participation volontaire des habitant es et encourager les groupements auto-gérés
- c. Impliquer des structures sociales de proximité comme point d'ancrage de la participation habitante
- d. Favoriser le lien entre les producteurs et les habitant-es.
- Créer les conditions favorables pour une gouvernance partagée dans toutes les dimensions du projet.

Respecter les principes clès de fonctionnement du réseau des associations VRAC en matière de communication et de recherche de financement

- Communication :

Ne communiquer que sur la mise en œuvre de son projet local, la communication, la représentation publique et le plaidoyer au niveau national étant pilotées et coordonnées par VRAC National en consultation avec le réseau.

- Recherche de financements :

S'appuyer sur le soutien financier et l'engagement historique des bailleurs sociaux dans le fonctionnement

Mener les réponses aux appels à projets nationaux en concertation avec VRAC National et l'ensemble du réseau.

- Ne pas mobiliser de financement ni de partenariat avec des structures dont les actions ne sont pas en phase (ou sont contraires) avec les valeurs défendues par le projet associatif de Vrac » ?
- Créer des activités génératrices de revenu dans le but de générer de l'autofinancement uniquement si ces activités restent minoritaires dans le financement de l'association.
- Appliquer une marge nulle ou extrêmement faible sur les produits et services pour les rendre accessibles au plus grand nombre

Mutualiser les bonnes pratiques dans un esprit d'enrichissement mutuel entre groupements Vrac

Chacune des antennes locales s'engage à faire remonter les initiatives conduites et à favoriser le transfert de savoir-faire (partage d'information, capitalisation, bilan...)

Tous les deux ans, les signataires de cette charte pourront réaffirmer ses valeurs et ou les faire évoluer collégialement.

Signature du représentant-e de VRAC National :

As deligation white Hervier Annial Manager

6.1.2. Le séminaire à Strasbourg

En juillet 2020 le troisième séminaire du réseau des associations VRAC a été organisé à Strasbourg durant 2 journées. Les membres salariés des associations existantes étaient présent.e.s, ainsi que quelques administrateur.rice.s et une future salariée de VRAC Rennes. Pour la première fois, le séminaire a été co-construit et organisé par VRAC Strasbourg et VRAC Lyon.





Le réseau s'élargissant, l'objectif était de permettre à chacun.e de se connaitre mieux travailler pour ensemble, le réseau étant composé de diverses personnes et complémentaires : permettre les connaissances mutuelles, identifier les expertises à solliciter dans le réseau selon les besoins.

Il s'agissait également d'acter le passage d'une étape dans la construction du réseau : signature de la charte, validation du fonctionnement et du niveau d'ambition du réseau (travail réalisé en amont par les têtes de réseau grâce à l'accompagnement de Scale Changer) ; et échange sur les prochaines étapes : plan d'action pour l'année à venir, répartition des thématiques, partager de l'information sur la formalisation de la gouvernance (chantier à venir au cours de l'année).



Enfin le séminaire a permis un temps d'échange de pratiques opérationnelles.



6.1.3. L'accompagnement de Scale Changer

Si chaque association VRAC garde une autonomie forte, notamment pour s'adapter aux contextes locaux, la croissance récente et à venir de leur nombre a fait émerger le besoin de structurer davantage le réseau pour partager et mutualiser des outils et bonnes pratiques, coordonner les actions de chacun et construire une « tête de réseau », rôle joué jusque-là par l'association historique située à Lyon. Cette dernière a ainsi sollicité le cabinet Scale Changer, partenaire de la France S'Engage, pour être accompagnée avec les associations locales à la structuration et l'animation du réseau.

Après une première phase de visites terrain et d'échange avec chacune des associations locales, Scale Changer a travaillé en plusieurs étapes. Le cabinet a tout d'abord accompagné le travail collectif de **finalisation de la « Charte des VRAC »**, document résumant les objectifs, les valeurs et les principes clés de fonctionnement de tous les membres du réseau.

Une fois ce socle commun finalisé, les responsables des associations locales ont défini et priorisé l'ensemble des missions que le réseau devrait effectuer pour leur permettre d'incarner au mieux cette charte et de travailler dans les meilleures conditions : élaboration et mutualisation d'outils, animation de la vie du réseau, organisation de la formation des salariés et administrateurs, plaidoyer national, impulsion de l'essaimage et aide au développement...

Enfin, les réflexions menées ont permis de **bâtir l'organisation du réseau** en répartissant ces missions prioritaires entre les membres du réseau, et ce dans une logique « coopérative » ; certaines de ces missions transverses étant prises en charge par les associations locales ellesmêmes, d'autres étant la prérogative de la tête de réseau qui prendra la forme d'une association nationale à l'automne 2021.

6.2. Le lancement des groupements d'achat à Bagatelle et à la Reynerie

VRAC a poursuivi la première phase de son développement défini, lors de sa création, en 2018. Les déploiements des groupements VRAC à Bagatelle et Reynerie étaient attendus.

Après de multiples rencontres, en particulier avec les services de Toulouse Métropole, les centres sociaux de Reynerie et Bagatelle (Assqot), les régies de quartier de Bagatelle et Reynerie ainsi que la Maison de quartier de Bagatelle, principales structures partenaires accompagnant ces groupements, des dégustations et des échanges avec les habitants et les acteurs du territoire ont pu être organisés à partir d'octobre 2020 pour présenter l'association et ses produits.

Comme évoqué dans le paragraphe 5.4 sur l'animation des groupements, le mois de novembre a été consacré à ces actions pour faire découvrir les produits, informer de la constitution d'un groupement d'achats et de son fonctionnement.

C'est finalement le jeudi 17 décembre qu'a eu lieu la première distribution à Bagatelle. La communication réduite, du fait du contexte sanitaire, n'a pas empêché les adhérents de passer une cinquantaine de commandes à Bagatelle. La première distribution à la Reynerie est prévue pour le lundi 8 février 2021.

6.3. S'adapter à la situation sanitaire

6.3.1. Le réseau de solidarité pendant la crise

La situation sanitaire ayant entraîné la suspension des distributions de mi-mars à mai, l'association a dû se réinventer afin de maintenir le lien social avec ses adhérent.e.s, et notamment les plus fragiles.

Ainsi, l'association a fait en sorte de maintenir le lien grâce :

- A la mobilisation de bénévoles et des permanentes pour contacter par téléphone les adhérent.e.s, notamment les plus isolé.e.s ;
- A la rédaction de lettres d'informations spéciales afin d'être relais d'informations des initiatives des services publics et associations du territoire. ;
- Au recueille des recettes de cuisine de nos adhérents, diffusées sur notre page Facebook.



Extraits lettre d'informations du 1^{er} avril 2020



VRAC a eu à cœur de faire le lien entre adhérent.e.s et producteur.rice.s locaux en relayant notamment la plateforme-Occitanie-alimentation qui permettait aux particuliers de découvrir des producteurs et commerçants pas loin de chez eux et les dispositifs d'aide d'urgence du Conseil départemental de la Haute Garonne.

Nous avons également pu aider notre fournisseur de jus de pommes de Moissac (Exciteur de Papilles), qui a rencontré des difficultés de débouchés (fermeture des restaurants et de la majorité des marchés ouverts...), en proposant des références complémentaires dans notre catalogue de décembre.

VRAC a énormément échangé avec les acteurs de la distribution alimentaire d'urgence durant cette période. Nous avons pu mettre en lien des structures, trouver des financements pour mettre à disposition notre stock disponible. Cela a permis de :

- Distribuer plus de 8 300€ de marchandises à destination de 1 100 familles.
- Mobiliser plus de 15 structures pour les distributions dont la Régie de quartier Bellefontaine, les Invisibles, la Régie de quartier Desbals Services, TO7, le Secours Catholique, la Banque Alimentaire, la Maison des Citoyens, le Centre d'animation et le centre social de Soupetard, Izards Attitude et Bell'Arc en Ciel.
- Mobiliser des financements grâce aux soutiens du Conseil départemental de la Haute Garonne, de Toulouse Métropole, de la Fondation MACIF, de SA Patrimoine, de la

Maison des Citoyens, de la Régie de Bellefontaine et de nos bénévoles.





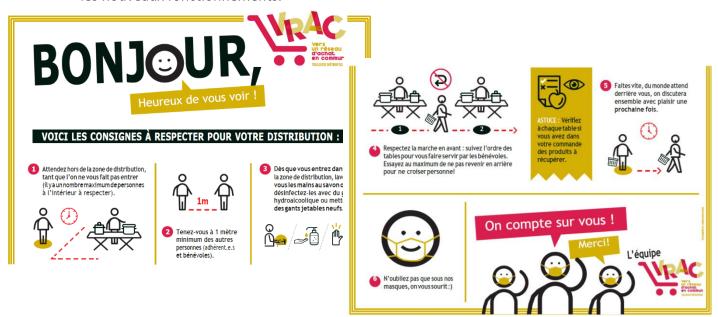




6.3.2.L'adaptation des distributions

La crise du coronavirus a modifié en profondeur le fonctionnement de l'association. Les centres sociaux et autres structures accueillantes étant fermés, les distributions n'ont pu reprendre qu'en juin, avec une organisation et un protocole adaptés :

- La prise de commande : l'outil Cagette, qui devait être mis en place pour les distributions de mars, nous a facilité la reprise à partir du mois de mai. Les permanences physiques dans les centres sociaux pour les adhérent.e.s coupé.e.s du numérique ont été remplacées par des permanences téléphoniques.
- La préparation des commandes a été réalisée par l'équipe de l'association aidée de quelques bénévoles. Notre capacité d'accueil dans le local de stockage limitait la participation de ces derniers. Cela a donc demandé une forte mobilisation de l'équipe permanente ainsi que des surcoûts en matériel. Nous avons tout de même pu bénéficier d'un don de la Fondation Macif en gel hydroalcoolique et en masque.
- Les distributions se sont déroulées dans les centres sociaux. Les adhérent.e.s venaient chercher leur commande au créneau horaire qu'ils.elles avaient choisi grâce à une nouvelle fonctionnalité sur *Cagette.net*. Les bénévoles devaient servir les adhérents.
- Des supports de communication développés à VRAC Bordeaux ont été repris pour expliquer les nouveaux fonctionnements.



La préparation des commandes ayant été très intense pour l'équipe et les bénévoles du mois de mai au mois de juillet, il a été décidé de reprendre les distributions de septembre avec un fonctionnement se rapprochant de celui initial, les adhérents devant se servir en autonomie, tout en respectant un **nouveau protocole sanitaire adapté**.

6.3.3. Les bons DGCS

La crise sanitaire a amené les pouvoirs publics à débloquer des financements afin de soutenir la population via les associations. C'est ainsi que la réseau VRAC a bénéficié d'un financement de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), permettant de proposer des bons d'achat de 30€ (maximum) aux adhérent.e.s habitant en quartier prioritaire et à celles et ceux qui bénéficient de l'adhésion de base à partir de 3€, pour VRAC Toulouse.

110 foyers adhérents de l'association ont pu bénéficier de ce bon d'achat.

Le résidu de ce financement a permis d'apporter un soutien à nos partenaires cités ci-dessus au paragraphe 6.4.1.

7. Les perspectives

7.1. Nouveaux groupements dans le Métropole

Après la finalisation de la première phase de notre développement avec 5 groupements d'achat, VRAC s'apprête à relancer son développement au niveau de la Métropole.

Forte d'un soutien de Toulouse Métropole, VRAC souhaite développer en 2021/2022 des groupements sur les villes de Colomiers, Cugnaux et Blagnac. Plusieurs habitant.e.s de ces villes ont formulé le souhait de voir ouvrir un groupement d'achat. Des échanges sont engagés avec les services et les habitants de ces villes.

Des besoins ont été fait remontés depuis le sud-est toulousain. Ce territoire sera étudié pour connaître les opportunités d'ouverture d'un groupement.

7.2. Inscription dans les enjeux du territoire

Il sera temps pour nous de passer plus temps avec les acteurs du territoire sur les thématiques cœur de l'action de VRAC: la santé, l'alimentation, l'agriculture urbaine. De nombreux échanges ont été engagés dès 2020 notamment via notre réponse à l'appel à projet Quartiers Fertiles porté par Toulouse Métropole et notre présence sur le site d'EDENN. Notre participation est également attendu sur les enjeux de santé publique et sur le projet Territoires à VivreS portées par des organisations professionnelles agricoles, de solidarité et d'insertion sociale.

Le contexte sanitaire nous a coupé un temps du terrain. Le besoin de renforcer nos partenariats s'est accentué afin de toucher les publics plus précaires. Des actions sont envisagées pour améliorer notre communication vers les acteurs du territoire et nous concentrer sur des actions ciblées comme la possibilité de recevoir en paiement les chèques solidaires proposés par le conseil départemental de la Haute Garonne.

Nous souhaitons également orienter des actions vers le public étudiant, durement touché en 2020, en collaborant avec les étudiants de l'Ecole d'Ingénieurs de PURPAN.

7.3. Du renouvellement pour VRAC

Un renouvellement de la gouvernance de l'association est attendu. Nous devrons également nous atteler à imaginer le futur de VRAC à moyen terme.

Atteindre ces objectifs suppose de se donner les moyens nécessaires à leur réalisation :

- L'arrivée d'un nouveau salarié est une priorité pour 2021. Il / elle sera en charge du développement de nouveaux groupements et de la supervision de la logistique, sous l'autorité de Cathy.
- La recherche de nouveaux bureaux. Le local actuel pouvant éventuellement accueillir 3 salariés, mais pas plus, une veille active est nécessaire pour identifier nos futurs bureaux et éventuellement déménager en 2021 (ou plus tard si aucun local ne convient).

Merci pour votre soutien!



Site internet: Vers un Réseau d'Achat en Commun - VRAC TOULOUSE (vrac-asso.org)

Page Facebook : VRAC Toulouse